

Compte-rendu de la commission inter promotions du 02.06.2023

Etaients présents :

Madame César-Franquet Laetitia, Responsable du pôle des Formations Sociales et Educatives post-bac

Monsieur Martinez Emmanuel, Directeur administratif et financier

Madame Archat Delphine, Déléguée ASS 2022

Madame Avenel Marine, Déléguée ES 2020

Madame Blanchard Laura, Déléguée EJE 2022

Madame Caillavet Nathalie, Déléguée ME 2022

Madame Gambino Coralie, Déléguée ASS 2021

Monsieur Gilbert Sébastien, Délégué EJE 2022

Monsieur Gosselin Steven, Délégué ME 2022

Madame Lambert Léa, Déléguée ASS 2021

Madame Lavigne Aurélie, Déléguée EJE 2021

Monsieur Ricaut Stéphane, Délégué EJE 2021

Madame Villano Clara, Déléguée ES 2021

Madame Thébault Mélanie, secrétaire de la réunion

Excusés :

Madame Chavier Jennifer, Déléguée TISF 2022

Madame Dornon Léa, Déléguée ASS 2020

Madame Ducher Nina, Déléguée ES 2021

Madame Espagne Coralie, Déléguée TISF 2021

Madame Fontanaud Marion, Déléguée ME 2021

Madame Garces Margot, Déléguée ME 2021

Monsieur Girain Mael, Délégué ES 2022

Madame Hurel Maylis, Déléguée CESF 2021

Monsieur Kronner Jean-Luc, Délégué TISF 2022

Madame Marchi Pauline, Déléguée ES 2022

Monsieur Maulin Enzo, Délégué CESF 2022

Madame Merveillaut Louise, Déléguée ASS 2022

Document mis à jour le 02.06.2023 v1

Madame Montfort Tiphaine, Déléguée ASS 2020

Madame Morin Flore, Déléguée ETS 2022

Madame Pinchon Anne, Déléguée TISF 2021

Madame Renaud Marie, Déléguée CESF 2022

Madame Renault Solange, Déléguée EJE 2020

Madame Ricordel Sabine, Déléguée MJPM 2022

Madame Steffan Andrea, Déléguée CESF 2021

Madame Terakopiantz Anne-Sophie, Déléguée MJPM 2022

Madame Vilieyras Aurélie, Déléguée EJE 2020

Madame Weber Alice, Déléguée ETS 2020

➤ **Accès CAIRN**

Madame César-Franquet indique des problèmes de connexion en utilisant parfois Ecampus pour accéder à Cairn. Le Centre Documentaire propose de passer directement par son portail pour s'identifier (<https://documentation.irtsnouvelleaquitaine.fr/>). L'onglet « aide » permet de rentrer en contact avec le Centre Documentaire, la procédure de connexion est indiquée dans l'onglet « FAQ ».

Les horaires du Centre Documentaire ont changé en raison du changement des effectifs salariés.

Monsieur Ricaut signale que les horaires peuvent changer en cours d'année donc il faut les consulter régulièrement. Il signale également un souci d'accès à certains documents spécialisés EJE qui a été indiqué au Centre Documentaire.

Madame César-Franquet répond qu'en raison des congés ou des aménagements d'horaires des salariés du Centre Documentaire, il vaut mieux se connecter pour consulter les horaires.

Les horaires actuels sont les suivants :

Lundi : 9h-14h

Mardi : 10h-18h

Mercredi : 10h-14h

Jeudi : 10h-18h

Vendredi : 9h-13h

Madame César-Franquet souligne que les étudiants qui ne rendent pas les ouvrages au Centre Documentaire pénalisent les autres étudiants et donc encourage les délégués à faire passer le mot.

Madame Avenel demande si le portail sera toujours accessible une fois diplômé.

Madame César-Franquet répond que les conditions nécessaires pour avoir l'accès sont d'être étudiant, salarié, GSF ou parfois professionnel accueillant un stagiaire.

Madame César-Franquet demande aux étudiants d'indiquer si des ouvrages seraient intéressants pour compléter le stock disponible.

Document mis à jour le 02.06.2023 v1

Monsieur Ricaut indique qu'il est possible de scanner des magazines grâce à une carte.

Madame César-Franquet rappelle qu'il y a une salle de travail disponible au Centre Documentaire ainsi qu'une salle avec les mémoires. Elle indique aux étudiants qu'il faut consulter Mme Faure pour ces salles.

Madame César-Franquet indique, pour information, que l'IRTS fermera du 21 juillet au 22 août cette année et que les résultats Parcoursup ont été annoncés. Madame César-Franquet souligne que les étudiants qui cherchent un apprentissage le trouveront parfois cet été donc les résultats ne sont pas définitifs. Les étudiants sur liste d'attente auront la possibilité de remonter.

➤ Commissions de passage

Madame Dagens revient le 1^{er} juillet. Elle reprendra donc les commissions de passage ME et TISF ainsi que la coordination des stages.

En cas de difficultés pour les stages, les étudiants peuvent s'adresser à leur responsable de formation ou à Olivier Linaires. Pour les formations de niveau 6, les étudiants peuvent également s'adresser à Madame César-Franquet.

Madame César-Franquet liste les dates des commissions de passage :

- 28 juin : EJE
- 29 juin : ASS
- 30 juin ES et ETS
- 7 juillet : ME

La date de la commission pour les TISF n'est pas encore connue.

Madame Archat demande pourquoi les délégués ne sont pas conviés aux commissions de passage.

Madame César-Franquet répond que les délégués sont conviés aux conseils de perfectionnement et aux commissions pédagogiques le cas échéant. Les commissions de passage permettent de vérifier la validation des modules et de lire pour chaque étudiant le bilan du GSF. Ce bilan permet de voir si un conseil pédagogique est nécessaire. Madame César-Franquet souligne que le GSF pourra émettre une réserve en cas d'absence, de non-validation de modules ou de difficultés en stage. Si des étudiants rencontrent des difficultés avec les GSF, Madame César-Franquet encourage les étudiants à venir la voir sans attendre la 3^{ème} année.

Madame César-Franquet souligne le rôle du délégué dans ce cas pour indiquer aux étudiants en difficulté qu'elle est disponible pour en parler.

Les délégués sont ensuite conviés aux conseils de perfectionnement qui reprennent les résultats validés en commission de passage. Cela permet d'aborder les autres points à l'ordre du jour au conseil de perfectionnement.

Les délégués pourront émettre aux conseils de perfectionnement des propositions pour améliorer la vie étudiante à l'IRTS et peuvent signaler ce qui fonctionne bien comme ce qui dysfonctionne. Les délégués doivent préparer la synthèse des éléments afin d'indiquer qualitativement les différents points. Les résultats de l'enquête menée par l'IAE seront présentés également à cette instance.

Les conseils de perfectionnement se tiendront aux dates suivantes :

- 3 juillet : ES/ETS et ASS
- 5 juillet : CESF
- 10 juillet : EJE

Madame Villano signale des difficultés sur la filière ES actuellement. Les étudiants rencontrent des soucis avec plusieurs formateurs ou au niveau administratif, cela entraîne une mauvaise dynamique sur toute la filière.

Madame Caillavet fait part des mêmes difficultés avec une impression de manque d'écoute malgré des sollicitations.

Madame Lambert fait part des mêmes difficultés.

Madame César-Franquet indique que les étudiants peuvent envoyer des mails via les adresses professionnelles de l'IRTS et la mettre en copie.

➤ **Vie à l'institut**

Madame Avenel revient sur la fermeture de la salle multimédia aux étudiants et l'absence d'accès à une imprimante pour les étudiants désormais.

Monsieur Martinez répond qu'il y a eu un gros investissement sur la salle multimédia (16 000 euros) et des vols à diverses reprises donc la priorité a été donnée à la sécurisation de cette salle. Un accès à la salle 4B a été aménagé avec deux postes.

Madame Avenel souligne, sur la question des coûts, que le papier était amené par les étudiants.

Monsieur Martinez confirme cela mais ajoute que les cartouches ont elle aussi un coût.

Madame Avenel rapporte que la CVEC a également augmenté alors qu'ils n'ont pas accès aux avantages qu'elle offre.

Monsieur Martinez répond que la CVEC n'est pas gérée par l'institut, l'IRTS ne la perçoit pas.

Madame Avenel souligne que les étudiants n'ont pas accès aux restaurants étudiants CROUS notamment.

Madame César-Franquet va consulter la direction générale à ce sujet ainsi qu'un de ses contacts au CROUS mais rappelle que les logements CROUS eux sont accessibles aux étudiants de l'IRTS, tout comme l'accès au service social ou la médecine préventive.

Madame Lambert indique que les étudiants ne perçoivent pas l'intérêt de payer la CVEC s'il s'agit juste d'accès aux logements.

Madame Villano demande dans quels domaines est dépensé la CVEC.

Monsieur Martinez répond que l'IRTS doit demander le justificatif de paiement de la CVEC mais ne perçoit pas un centime de la CVEC. L'IRTS n'a aucun lien avec la CVEC.

Les délégués demandent si la direction générale pourrait les rencontrer à ce sujet.

Monsieur Martinez propose d'en parler en CODIR et de revenir vers les étudiants à ce sujet.

Madame César-Franquet signale que les étudiants en double diplomation bénéficie de la CVEC en étant également inscrit à l'université.

Madame Archat revient sur la question des imprimantes.

Monsieur Martinez répond que les vols sont la raison principale de la sécurisation de l'accès à la salle multimédia. Les étudiants ayant besoin d'accès aux ordinateurs, la salle 4B a été aménagée.

Madame Avenel rapporte que, par ailleurs, le copieur du Centre Documentaire ne permet que de photocopier.

Monsieur Martinez va se renseigner à ce sujet.

Document mis à jour le 02.06.2023 v1

Monsieur Gilbert souligne qu'étant étudiant à l'IRTS, il souhaiterait avoir des solutions sur place.

Madame Archat signale que les impressions à COPIFAC ou la COREP ont un coût que ne peuvent pas toujours se permettre les étudiants.

Madame César-Franquet rapporte que certains étudiants sont en difficulté financière et que la pédagogie a indiqué que ces difficultés ne leur permettraient pas tous d'imprimer les dossiers à l'extérieur. Madame César-Franquet demande s'il serait possible de mettre en place un tarif social pour permettre des impressions au Centre Documentaire, voire de disposer d'une imprimante en salle 4B. De son côté, elle va voir s'il est possible que les dossiers de validation de modules soient déposés en version numérique sur Moodle pour limiter les impressions.

Madame Avenel indique que la carte coûte actuellement 10 euros et permet 100 photocopies.

Monsieur Martinez répond que la mise en place d'un copieur ne sera pas possible en salle 4B pour le moment mais il va se renseigner sur la possibilité de faire des impressions pour le copieur du Centre Documentaire.

Madame César-Franquet demande s'il est possible de faire une communication sur la possibilité pour les étudiants d'acheter une carte photocopieur.

Monsieur Martinez demande quel canal de communication serait le plus pertinent.

Madame César-Franquet demande de la faire par mail.

Monsieur Martinez propose de privilégier Ecampus pour éviter les risques de mail non actualisés et la perte d'information

Madame Lambert souhaite ensuite revenir sur la question de l'entretien du parking.

Monsieur Martinez répond que le parking a déjà été comblé mais que cela n'avait pas tenu.

Madame Avenel souligne qu'il y a des solutions qui existent, notamment des plots en plastique qui permettent de combler les trous.

Monsieur Martinez répond qu'il y a plusieurs sujets qui ne permettent pas d'améliorer convenablement le parking. Tout d'abord la proximité immédiate avec le bois classé ne permet pas à l'institut de faire des travaux à proximité de celui-ci.

Ensuite, la solution de combler les trous a déjà été effectuée, mais n'a pas permis de résoudre le problème durablement.

Monsieur Martinez rappelle que cela reste un service appréciable de bénéficier d'un si grand nombre de places de parking, même s'il faut éviter les zones enfoncées. Les organismes de formation à proximité ne bénéficient pas d'autant de places de parking. Une des limites réside dans l'utilisation de ce parking par d'autres personnes extérieures qui profitent de l'ouverture et du non-filtrage de l'accès.

Madame César-Franquet demande si un nouveau système de filtrage ne serait pas possible.

Monsieur Martinez précise que si la politique d'ouverture de l'institut évolue, il faudra se poser la question, mais qu'à ce jour, aucun contrôle d'accès n'est prévu, ni à l'entrée du parking, ni dans le bâtiment.

Madame Lambert demande, en rappelant la question des abris pour fumeurs évoquée lors de la dernière commission, si la question de la restauration ne serait pas plus importante.

Monsieur Martinez répond que ces deux questions ne sont pas opposées. Des propositions ont été étudiées pour la restauration mais elles n'ont pas convenu. De nombreuses solutions ont été sollicitées par la Directrice générale et par lui-même.

Document mis à jour le 02.06.2023 v1

Madame César-Franquet demande si le CROUS a été sollicité.

Monsieur Martinez répond qu'à sa connaissance, non.

Madame Villano rapporte que l'année dernière, il était question d'un problème d'effectifs qui ne permettait pas au CROUS d'accueillir les étudiants de toutes les écoles à proximité.

Madame Avenel demande si les bons interlocuteurs peuvent être indiqués aux étudiants afin que ces questions puissent avancer.

Monsieur Martinez rappelle que les efforts de l'institut ont été importants sur ces dernières années, tant pour les équipes que sur le plan financier. Les efforts sont constants pour essayer d'améliorer l'outil de formation et de proposer un environnement d'apprentissage de bon niveau pour les étudiants.

Il y a eu un gros effort pour la rénovation du grand amphithéâtre, de l'auditorium, mais également des solutions numériques et des équipements dans les salles. L'efficacité de ces outils est encore à améliorer mais est beaucoup plus intéressante et performante qu'il y a de cela au moins 2 ans.

Madame Villano souligne que les délégués reçoivent beaucoup de questions des différentes promotions. Le fonctionnement reste flou pour les étudiants et un manque de communication les met dans l'attente et l'incompréhension.

Monsieur Martinez entend toutes ces difficultés mais ne peut pas toujours communiquer sur toutes les solutions envisagées en particulier quand elles n'aboutissent pas

Madame Villano souligne que de savoir que le travail était toujours en cours pour la restauration va permettre aux délégués de tenir les étudiants au courant.

Madame Caillavet rapporte que, concernant le food truck, les étudiants font remonter des hausses de prix pour une baisse de qualité et un manque de solutions pour les végétariens en plus d'un temps d'attente trop long.

Monsieur Martinez répond qu'il y a un manque de visibilité pour le food truck pour pouvoir gérer les quantités. La saisonnalité des volumes présents sur le site est importante et difficilement évaluable. Or, pour les produits travaillés, du type pokebowl, s'ils ne sont pas achetés, ils doivent être jetés dans les 2 jours. Cela représente une perte pour le Food Truck qui a vécu cela en octobre. Monsieur Martinez fera tout de même remonter la question des menus végétariens.

Les délégués se rejoignent sur la question de la qualité et du manque de variété de la nourriture proposée. Les salades sont souvent en nombre limité.

Les délégués indiquent également des problèmes de micro-ondes ainsi que des problèmes pour les machines à café. Les machines ne rendent pas la monnaie même lorsqu'elles ne délivrent pas de café et manquent régulièrement de gobelets.

Monsieur Martinez répond qu'il fait régulièrement des remontées au prestataire. Le commercial lui a indiqué que les machines pouvaient communiquer au prestataire sur les gobelets manquants et malgré cela, les machines ne sont pas réapprovisionnées.

Madame Lambert demande s'il est possible de mettre en place un partenariat pour des tarifs modérés avec des appart-hôtels pour les étudiants n'ayant pas de logement lors des regroupements à l'IRTS.

Madame César-Franquet répond qu'il faudrait consulter Haniah PICART, assistante sociale du CROUS, pour des problématiques liées au logement.

Document mis à jour le 02.06.2023 v1

Monsieur Martinez conclue en rappelant que l'institut fait des efforts pour rénover les locaux et dispenser des formations de qualité. Il souligne que des efforts sont en cours sur les équipements.

Madame Villano rapporte des problèmes de prise au Grand Amphi et à l'Audit.

Monsieur Martinez répond que le problème de prises à l'Audit avait été réglé. Si des problèmes persistent, il faut les signaler au plus vite aux services généraux. Monsieur Martinez rappelle que, suite aux travaux, l'IRTS a un an pour faire remonter les dysfonctionnements liés.

Madame Lambert rapporte des problèmes d'hygiène dans les toilettes.

Monsieur Martinez répond qu'à partir de la semaine prochaine, un nouveau prestataire prendra en charge l'entretien des locaux. Les délégués sont invités à faire remonter les dysfonctionnements remarqués ensuite.

Monsieur Martinez indique que le prestataire pour l'entretien des espaces extérieurs a également changé et interviendra désormais les mercredis et les vendredis pour qu'il y ait le moins de nuisance possible.

➤ Questions diverses

Madame Villano demande s'il est possible d'avoir un suppléant pour le Conseil d'Administration pour remplacer les délégués en cas d'absence.

Madame César-Franquet va vérifier si cela est possible en faisant remonter la question à la directrice des études.

Madame Villano a fait passer un questionnaire aux étudiants ES 21 et fait remonter plusieurs difficultés.

Pour l'APTP, les étudiants déplorent le manque de TD avec des groupes trop chargés. Les étudiants n'ont pas eu les 2 heures de suivi individuel avec le chargé de TD communiquées au début des TD parce que les chargés de TD n'ont pas répondu (pour 20 étudiants qui ont répondu au questionnaire).

Madame César-Franquet demande que la déléguée lui transmette les informations précises par mail.

Concernant le 1^{er} entraînement écrit du DC2, Madame Villano indique que les étudiants ont eu les TD de correction le 29/05, jour férié (30 étudiants font part d'une absence de correction). Les étudiants ont deux écrits à rendre cette semaine et cela s'est donc ajouté à la charge de travail de la semaine. Très peu d'étudiants ont eu une correction individuelle et collective, beaucoup ont récupéré leur copie le matin même du 2^{ème} entraînement.

En TD de psychopathologie, les étudiants se disent satisfaits, ils auraient souhaité avoir plus de cours et de contenu.

Pour les TD de PES, les retours sont très positifs malgré 2 noms de chargés de TD qui reviennent pour un manque d'accompagnement.

Les étudiants font part d'une communication tardive des bilans GSF à remplir.

Madame César-Franquet répond qu'il est possible d'indiquer dans le tableau de validation du socle commun les dates des bilans GSF.

Madame Lambert fait part du manque de disponibilité d'une intervenante pour l'ISIC ainsi que de visites de stage tardives menées par le responsable de formation. Les évaluations sont à rendre la semaine suivant la commission inter promotions aux GSF et les étudiants concernés n'ont pas encore leur compte-rendu de visite de stage.

Document mis à jour le 02.06.2023 v1

Les étudiants ASS ont appris la veille pour le lendemain le rendu d'un dossier en format papier, alors qu'il n'y a plus d'imprimante disponible.

Une étudiante ASS a sollicité une médiation pour des difficultés sur son terrain de stage et ne s'est pas sentie entendue.

Les délégués ASS 21 font part d'une appréhension de la part des étudiants pour communiquer sur les difficultés qu'ils rencontrent.

Madame César-Franquet déplore cette appréhension et répond qu'elle se tient à leur écoute si les étudiants en ressentent le besoin.

Les délégués ASS 21 informent Mme César-Franquet qu'ils vont lui transmettre les éléments par écrits.

Monsieur Ricaut s'interroge sur le nombre de délégués présents en commission inter promotions.

Madame César-Franquet indique qu'elle essaye d'en faire une instance utile qui fasse avancer les choses. Elle invite les délégués à venir la voir en dehors de ces commissions également.

Madame César-Franquet conclue la commission en remerciant les étudiants pour leur engagement dans cette commission.

Commentaires :

Suite aux questions abordées à la commission inter promotions, plusieurs réponses peuvent déjà être apportées.

Madame César-Franquet a consulté Mme Picart du CROUS au sujet de la CVEC. Madame Picart indique que chaque année, des associations, des groupes d'étudiants peuvent effectuer des appels à projet avec la CVEC. Il y a deux commissions par an (une au moins de novembre et une au mois de mai).

Ci-dessous le lien pour pouvoir contacter le pôle CVEC du Crous de Bordeaux. Ce pôle accompagne les demandes d'appel à projet et pourra vous répondre à l'ensemble des questionnements.

<https://www.crous-bordeaux.fr/contacts/culture-cvec/>

Monsieur Martinez s'est renseigné sur la question du parking et, en proximité du bois classé, il n'est pas possible de goudronner. De plus, des tentatives ont déjà été faites de remblayer, mais ces solutions ne durent pas et rapidement les trous se reforment. Il rappelle que l'IRTS offre malgré tout une solution avec un grand nombre de places.

Concernant les impressions, Mme Dutrieux a refait un point avec Madame César-Franquet sur la position de l'institut, avec notamment les solutions Copifac et cartes de copies à l'IRTS qui existent. Comme indiqué par Monsieur Martinez à la réunion, cette solution est inscrite sur le livre d'accueil. (à ne pas mettre à la demande de Christine)

Monsieur Martinez a sollicité les équipes pour essayer de rajouter la possibilité d'imprimer et pas seulement copier. Il fera une communication en ce sens si nous parvenons à modifier cela.

Document mis à jour le 02.06.2023 v1

Sur la discussion concernant le food truck, Monsieur Martinez souligne à nouveau entendre les remarques. Il tient, comme il l'a fait à l'occasion de la réunion à rappeler le temps très important consacré par la DG, elle-même et le DAF en direct avec des entreprises et/ou partenaires pour essayer de trouver des solutions de restaurations sur place. A ce stade, aucun ne souhaite s'engager sans demander des garanties financières et d'investissement matériel trop lourds pour l'institut.

La solution du Food Truck est une solution alternative.

Monsieur Martinez a interpellé le responsable du food truck lundi 5 juin. Il l'a alerté sur la cuisson des frites et le fait que les solutions végétariennes sont peu nombreuses. Il entend les remarques, va y remédier, mais rappelle que les productions sont jetées si elles ne sont pas consommées.

Enfin, pour les micro-ondes, suite à la commission de ce vendredi 2 juin, les services généraux ont contrôlé lundi matin l'intégralité des micro-ondes. Tous les micro-ondes, sans exception, fonctionnent. 2 font du bruit, mais chauffent correctement.